



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Ecole
Sainte Thérèse

13, Rue du 11 Novembre
29900 Concarneau

Année scolaire		
----------------	--	--

ÉLÈVE

Nom		Prénom(s)		Sexe	M	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
Nom d'usage		Classe actuelle						
Né(e) le		Lieu de naissance		Code Postal				
Nationalité								
Adresse		Code Postal		Commune				

RESPONSABLES LÉGAUX

MERE	NOM de jeune fille		Autorité parentale	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	
Nom marital (nom d'usage)		Prénom						
Profession		Situation familiale (1)						
Adresse		Code Postal		Commune				
Téléphone domicile		Téléphone travail		Téléphone portable				
Courriel								

PERE			Autorité parentale	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>	
Nom		Prénom						
Profession		Situation familiale (1)						
Adresse		Code Postal		Commune				
Téléphone domicile		Téléphone travail		Téléphone portable				
Courriel								

AUTRE RESPONSABLE LEGAL - personne physique ou morale	Autorité parentale	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
--	--------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

Nom 1		A appeler en cas d'urgence	<input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à prendre l'enfant	<input type="checkbox"/>	
Fonction		Lien avec l'enfant				
Adresse		Code Postal		Commune		
Téléphone domicile		Téléphone travail		Téléphone portable		
Courriel						

Nom 2		A appeler en cas d'urgence	<input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à prendre l'enfant	<input type="checkbox"/>	
Fonction		Lien avec l'enfant				
Adresse		Code Postal		Commune		
Téléphone domicile		Téléphone travail		Téléphone portable		
Courriel						

(1) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'établissement, dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.